CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E20562** **VALABLE JUSQU'AU** **18/03/2027**

ÉDITÉ LE 29/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN 429995384

Siret : 429 995 384 00022

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2107429

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F45545P1244000/001 523584/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F45545P1244000/001 523584/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : ANTUNES CHARPENTE COUVERTURE

Sigle : A.B.

194 AVENUE SAINT JUST
ZONE INDUSTRIELLE
77000 VAUX LE PENIL

Téléphone : 01 64 52 42 64 **Fax :** 01 64 52 66 53

Portable : 06 85 11 67 64

Responsabilité légale :
ANTUNES VICTOR GÉRANT

Site Internet : http://www.amenager-batir.fr

E-mail : ab@a-bcharpente.fr

Effectif moyen : 41 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 991 706 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2371	Charpente et structures industrialisées en bois (Technicité courante)		13/01/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	44	19/11/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		19/11/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		21/02/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/01/2026 09:40

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E20562** **VALABLE JUSQU'AU** **18/03/2027**

ÉDITÉ LE **29/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2000
Forme juridique : SARL

Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN 429995384

Siret : **429 995 384 00022**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 2107429

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F45545P1244000/001 523584/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F45545P1244000/001 523584/4

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **ANTUNES CHARPENTE COUVERTURE**
Sigle : A.B.
194 AVENUE SAINT JUST
ZONE INDUSTRIELLE
77000 VAUX LE PENIL

Téléphone : 01 64 52 42 64 **Fax :** 01 64 52 66 53
Portable : 06 85 11 67 64

Site Internet : http://www.amenager-batir.fr
E-mail : ab@a-bcharpente.fr

Responsabilité légale :
ANTUNES VICTOR GÉRANT

Effectif moyen : 41 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2371	Charpente et structures industrialisées en bois (Technicité courante) Mention RGE	13/01/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/11/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	19/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	19/11/2024
o Isolation des combles perdus	19/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/01/2026 09:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.